

Bulletin d'Informations

N° 27 - Novembre 2024

DINEAULT

Site Internet : dineol.fr

Mairie :
02 98 26 00 55
mairie-dineault@orange.fr



Commune
à découvrir
Patrimoine - Nature - Culture



Label indépendant décerné par Mission France Qualité



Sommaire n°27

P1 : (Couverture) : - La Toussaint – Le 11 novembre – Chant Choral

P2 : - Édito de Christian HORELLOU.

P3 : - La Toussaint.
- Le 11 Novembre.

P4 : - Chant Choral en Finistère.
- Goûter des Aînés.
- Plaques des adresses.
- Bibliothèque : nouveaux horaires.

P5 : - Nouveau commerce : Mimi.bzh
- Communiqué Ener***gence.
- Comprendre « Ma Prime Rénov »
P6 : - Détention d'Armes : Déclaration.
- Etat-Civil



Directeur de Publication : Christian HORELLOU
Bulletin Municipal conçu, réalisé, imprimé et distribué par le « Comité de Rédaction »
Mairie de DINEAULT. Bulletin Municipal n° : 27. Date d'édition : 15 novembre 2024

→ **A ENTREtenir ANNUELLEMENT :**

Parmi les obligations de la mairie, avec Eric Bodiou adjoint à la voirie, l'entretien des voies publiques reste une priorité pour permettre de circuler en toute sécurité.

Le réseau routier communal fait l'objet d'un entretien annuel réalisé par nos agents Clément, Florian et André sous plusieurs formes : le fauchage des accotements deux fois par an, l'élagage des haies et des talus à l'automne à l'épaveuse, le curage des fossés, le balayage des espaces publics.

A ces travaux qui relèvent du service technique dont Clément est le responsable, s'ajoutent des réparations appelées « emplois » sur les routes abîmées et la réfection des revêtements sans attendre une dégradation trop importante. C'est ainsi qu'en 2024 les emplois et les revêtements représentent une dépense de 116 000 €.

Les curages de fossés et les différents busages représentent 60 000 € réalisés par les entreprises Inial et Goasguen.

→ **A AMENAGER :**

Chacun d'entre vous a pu constater les travaux d'aménagement effectués sur les voies d'accès dans le bourg.

Les travaux de la rue Ménez Ty Lor sont quasiment terminés hormis les plantations. Nous avons fait le choix d'apporter des simplifications par rapport aux préconisations du bureau d'étude, notamment le réaménagement prévu du parking devant le restaurant scolaire. Le coût des travaux 2024 représente 440 000 € diminués des 50 000 € subventionnés par le département.

De même les travaux prévus pour sécuriser le passage piéton particulièrement dangereux devant la boulangerie ont été transformés en STOP, plus efficace et nettement moins onéreux.

La rue du Roudou Hir a été aménagée avec un trottoir pour faciliter le cheminement des piétons et une reprise du revêtement pour un coût de 58 000 € diminués des 25 000 € subventionnés par le département.

La prochaine étape, en 2025, concernera la rue du Chap. Avant que ne commencent les travaux prévus par la commune, quelques retouches devront être apportées au réseau d'eaux pluviales et eaux usées et au raccordement d'eau potable. Ces retouches sont du ressort de la CCPCP communauté de communes dont c'est désormais la compétence.

La commune a donc consacré 600 000 € HT en travaux de voirie sur l'année 2024.

→ **A SECURISER :**

Notre commune a subi en novembre 2023 et à la Pentecôte 2024 deux événements climatiques qui sont bien sûr sans commune mesure avec les catastrophes survenues dans d'autres régions ou d'autres pays mais qui nous conduisent à prendre de nouvelles dispositions.

La tempête Ciaran et l'hiver particulièrement humide ont endommagé certaines portions de voirie conduisant d'une part à intervenir davantage sur les portions dégradées et d'autre part à réduire l'importance d'autres travaux prévus.

A la Pentecôte, des pluies diluviennes ont dépassé la capacité d'absorption des fossés avec deux points chauds : le quartier de la croix du Guilly et la cité du Garvan où plusieurs habitants n'ont pas pu empêcher l'eau de rentrer dans leur maison et le Pont Ar Goff qui a été submergé alors qu'une étude récente donnait un coefficient de sécurité de 3,5 par rapport à la plus grande pluie cinquantennale.

Les chemins d'exploitation du Cosquer et d'accès au captage de Kergaoc ravinés par les pluies de la Pentecôte ont également été réparés.

Même s'il y a une part de fatalité dans le fait qu'on ne maîtrise pas tout, il apparaît nécessaire, compte tenu de l'évolution climatique, de préparer le territoire à contenir au mieux ce type d'événement.

Au niveau communal plusieurs actions sont envisagées :

Un plan de prévention des risques sur la commune a été rédigé.

Au-dessous de Kerricard est envisagée une reprise des traversées du côté nord vers le côté sud, pour optimiser les débits et envoyer l'eau vers le Garvan.

Au niveau de Ménez Gwen et de l'antenne, un fossé à ciel ouvert entre deux parcelles permettrait de dévier l'eau vers le ruisseau du Roudou Hir et éviter qu'elle ne dévale la croix du Guilly et la cité du Garvan.

A titre individuel chaque habitant doit aussi réfléchir aux risques potentiels d'inondation et peut anticiper par de petites mesures : Éviter d'imperméabiliser vos surfaces extérieures; prévoir des batardeaux anti-inondation devant porte d'entrée, porte de garage ou porte fenêtre dès lors que ces ouvertures sont en contrebas de surfaces imperméabilisées. Simples à installer pour une utilisation en cas d'urgence.

(Le Maire : **Christian HORELLOU**).

La TOUSSAINT à DINEAULT

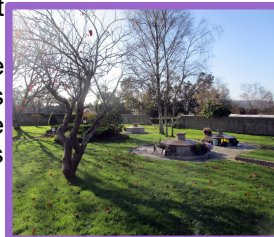
La Toussaint dans nos campagnes, c'est avant tout, un retour aux sources. C'est l'occasion pour les familles de se réunir dans les villages, de se recueillir sur les tombes de leurs proches et de partager des moments de recueillement. Elle se nourrit aussi des traditions ancestrales avec de nombreux rites et coutumes perpétués, comme le dépôt de fleurs fraîches sur les tombes. Elle constitue également un lien fort avec la nature, la Toussaint coïncidant avec les premières gelées et les changements de couleur des feuilles des arbres. Les paysages ruraux prennent alors une teinte mélancolique, propice à la méditation. Contrairement aux grandes nécropoles urbaines, les cimetières des villages sont souvent de taille modeste et intimement liés à l'histoire de la communauté. Les jours précédant la Toussaint, de nombreux marchés proposent une grande variété de fleurs pour fleurir les tombes. C'est ainsi que bien au delà de la tristesse qu'évoquent les croix dressées, ces patchworks adoucissent l'esprit et les âmes.

En résumé, la Toussaint dans les communes rurales est bien plus qu'une simple journée de commémoration. C'est un moment fort de l'année, chargé d'émotions et de symboles, qui permet de renouer avec ses racines et de célébrer la mémoire des défunts. La Toussaint en Bretagne, c'est un mélange unique de traditions religieuses et de coutumes ancestrales profondément ancrées dans la culture bretonne.

Si les habitudes les plus anciennes ont tendance à s'estomper, l'esprit de la Toussaint demeure très présent et les Bretons continuent de se rendre sur les tombes de leurs proches, de fleurir les sépultures et de partager des moments de recueillement. En résumé, la Toussaint est une fête profondément marquée par l'attachement à la terre, aux ancêtres et à la spiritualité. Les traditions qui y sont liées sont un témoignage vivant de l'histoire et de la culture de cette région.

Et puis, il faut également préparer le cimetière à cet événement : aussi le personnel communal est requis pour cette tâche où il faut nettoyer les allées, mettre du sable à disposition, et parfois aider... D'ailleurs, les images ci-contre témoignent de la qualité du travail et Dinéault n'a pas fait exception à cette règle pour rendre ce lieu propice aux pensées et à la prière.

(Texte et images: Guy LE FLOC'H)



Cérémonie du 11 novembre DINEAULT



Le 11 novembre est une date gravée dans l'histoire de la France et de nombreux autres pays. C'est le jour de l'Armistice de 1918, qui a mis fin à la Première Guerre mondiale. Depuis lors, cette journée est consacrée à la commémoration de tous les soldats tombés au combat et à la célébration de la paix retrouvée. C'était, il y a 106 ans, à la 11ème heure du 11ème jour du 11ème mois. Les commémorations sont un devoir de mémoire et chaque année, la France organise de nombreuses cérémonies pour rendre hommage aux "Morts pour la France". Ces événements se déroulent dans tous les villages, villes et grandes métropoles du pays, lors de cérémonies généralement orchestrées de la manière suivante : Les autorités locales, les anciens combattants, les porte-drapeaux et les citoyens se rassemblent devant les Monuments aux Morts. Dinéault a une particularité : celle de la présence de la 6ème Cie d'élèves gendarmes placée sous l'autorité de l'adjudant Nicolas BRULEY. À 11 heures, heure à laquelle l'armistice a été signée, une minute de silence est observée en hommage aux victimes de la guerre. Viennent ensuite les discours prononcés par les élus locaux ou par des personnalités, rappelant les sacrifices des soldats et l'importance de la paix. Les gerbes de fleurs déposées au pied du Monuments aux Morts par Christian HOREL-LOU, Maire de Dinéault, l'adjudante-chef Pascale BORFICA représentant la Compagnie de Gendarmerie de Châteaulin et les enfants, représentent un signe de respect.

Au fil des années, les commémorations du 11 novembre ont évolué. Si initialement, elles étaient centrées sur la Première Guerre mondiale, elles ont progressivement intégré l'hommage à tous les "Morts pour la France", y compris les victimes des conflits plus récents et des opérations extérieures. Depuis 2012, le 11 novembre est officiellement devenu la "Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix, et d'hommage aux « Morts pour la France ». Cette évolution témoigne de la volonté de saluer tous les soldats ayant combattu pour la France. Il s'agit également de permettre aux nouvelles générations de connaître l'histoire et de comprendre les enjeux de la paix, tout en favorisant les échanges entre les anciens combattants et les jeunes. En réaffirmant les valeurs de liberté d'égalité et de fraternité, le 11 novembre est un moment fort de la vie nationale qui nous invite à la réflexion et à la reconnaissance. Le message de Sébastien LECORNU (Ministre des Armées) et de Jean-louis THIEROT (Délégué), lu par Mr le Maire, est un véritable rappel de notre condition d'hommes et de femmes libres. *Toutes celles et ceux qui sont morts nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.* Le Général de CASTELNEAU, témoin de cette tragédie, évoque leur vie, c'était « *marcher, marcher encore, marcher quand même à demi-mort de fatigue, trempé jusqu'aux os, transi de froid ou bien épuisé de chaleur et de soif dans l'air embrasé d'une journée torride (...). Gravier la pente du terrain sous le lourd fardeau du sac, charger baïonnette au canon dans le sifflement des balles, le crépitemment des mitrailleuses et le mugissement des obus. Combattre le jour, combattre la nuit, veiller toujours ; mourir obscurément dans le sillon d'un labour* ».

(Texte: Guy LE FLOC'H, Images André GOURLAN)

Chant Choral DINEAULT



Cet événement a été organisé par Chant choral en Finistère (Cc29) avec le soutien du Conseil Départemental et en partenariat avec Culture Lab 29.

Pour cette quatrième édition, il s'agissait de faire partager les plaisirs du chant à travers la diversité des pratiques, sous la direction de musiciens professionnels passionnés et engagés. 3 ateliers sur des thématiques variées... dans 3 lieux différents... au cours de 3 week-ends. Les deux premiers ateliers avaient pour vocation d'accueillir des grands groupes, en les menant sur les chemins de la chanson contemporaine et de l'improvisation. Le troisième atelier a rassemblé autour d'une des plus belles expressions de la voix : le chant.

Le premier atelier s'est tenu à Dinéault à la salle de La Tour d'Auvergne les 12 et 13 octobre avec comme thème : « Interpréter la chanson francophone en collectif » avec Brice BAILLON accompagné d'Antoine HOUBRON au piano.

Près de cent choristes, sur inscription, venus de tout le département y participaient. Pendant ces deux journées chantantes, il s'est agi de découvrir trois chansons francophones arrangées pour chœur mixte, accompagnées par un pianiste, avec l'utilisation du mouvement et du jeu pour favoriser l'interprétation et la mémorisation. Le binôme d'intervenants a porté des valeurs d'absence de jugement, de considération de chaque individu comme partie intégrante du groupe et de grande convivialité !

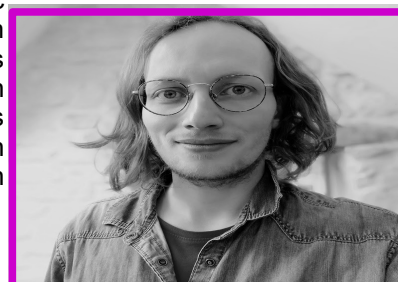
Friand des arts du cirque et clown acrobate, Brice BAILLON jongle aujourd'hui avec différents métiers. Celui de chef de chœur et arrangeur occupe la majorité de son temps. Il est désormais l'un des acteurs connu et reconnu dans le style des musiques actuelles et spécifiquement de la chanson polyphonique : directeur musical de Chanson Contemporaine et du Grand choral des Nuits de Champagne. Il est formateur dans des domaines variés dans la pratique vocale collective. Par ailleurs, il enfle avec délectation sa casquette de chanteur basse au sein du septuor à cappella PMQ Le Sex'tet. Un personnage exigeant, sous couleur de fantaisie et d'humour !

Antoine HOUBRON, passionné par l'art et la technique de "ce qui sonne", il suit des études de réalisateur musical puis il replonge corps et âme dans le chant choral et se forme pour apporter sa touche pianistique, puis harmonisatrice, au service de nombreux

chœurs. Sa passion de la technique ne le quitte pas mais il laisse aussi libre cours à sa créativité d'auteur-compositeur. Depuis peu chef de chœur, il n'a cessé de diversifier sa pratique instrumentale et les modes de transmission de la musique.

Organisateurs, stagiaires et intervenants ont apprécié la qualité de la salle, idéalement située au cœur du département, avec facilité d'accès et de parking, lumineuse, bien équipée et confortable.

(Source et photos : Chant Choral) (Texte Guy LE FLOC'H)



COMMUNIQUE DIVERS



Le « **Gôûter des Aînés** » (70 ans et plus), se déroulera le **jeudi 28 novembre prochain à 15h00** à la salle La Tour d'Auvergne.

Les **inscriptions** se font en mairie jusqu'au vendredi **22 novembre**.

(Communiqué de la Mairie)



Dans son n°14 de l'année 2022, le Bulletin faisait état de la procédure de la mise en place des nouvelles adresses. Il précisait notamment que les plaques (**comportant le nouveau numéro de la nouvelle adresse**) seraient mises à disposition des habitants dans les semaines qui allaient suivre. Certains n'ont pas encore récupéré leur plaque ; il serait bon qu'ils le fassent rapidement.

(Communiqué de la Mairie)



Les **horaires** de la bibliothèque sont **modifiés** pour les lundis et mercredis à compter du 18 novembre:

Lundi: 15h30-17h30 (au lieu de 16h30-18h30)

Mercredi: 14h30-16h30 (au lieu de 14 h - 16 h30)

(Communiqué de la Bibliothèque)



Mimi.bzh est une exploitation agricole créée en 2022, spécialisée dans la fabrication de cosmétiques à partir des plantes cultivées à Dinéault, un choix de localisation qui a été un véritable coup de cœur, offrant un cadre idéal pour ce projet. Les champs, travaillés à la main, ressemblent à des jardins et abritent une variété de fleurs ainsi que des plantes aromatiques et médicinales, mêlant harmo-

nieusement nature et culture.

Mimi.bzh propose une gamme de produits comprenant des baumes, des sticks à lèvres et des macérations, tous conçus pour apporter confort et bien-être. Chaque produit est élaboré avec soin à partir des plantes cultivées sur l'exploitation.

Des ateliers peuvent être organisés sur demande, offrant l'opportunité de découvrir les méthodes de fabrication des cosmétiques. Ces ateliers sont accessibles aux particuliers comme aux professionnels et sont adaptés selon les besoins spécifiques, le public présent et les lieux.

Des visites et promenades dans les champs sont possibles sur rendez-vous.

Mimi.bzh désigne également la boutique en ligne où il est possible de découvrir et commander l'ensemble des produits. <https://mimi.bzh>

L'entreprise participe à plusieurs événements locaux :

- Salon de la Gourmandise le 17 novembre à Plomodiern.
- Marché de Noël à Dinéault le 1er décembre.
- Châteaulin Artisan'art les 23 et 24 novembre.
- Salon du Bien-Être à Plomodiern les 1er et 2 février.

Les produits sont disponibles à la pharmacie de Dinéault.

mail : contact@mimi.bzh

Téléphone : 07 61 91 77 59.

(Texte et photo : MIMI.BZH)



Communiqué Ener**gence

Comprendre « MaPrimeRénov' »

MaPrimeRénov' est une aide de l'État qui vous permet de financer les travaux de rénovation énergétique de votre logement

lorsque vous êtes propriétaire.

Depuis le 1er janvier 2024, MaPrimeRénov' est divisée en 2 axes

MaPrimeRénov' Parcours par geste, si vous souhaitez réaliser un ou plusieurs travaux d'isolation, de ventilation, de chauffage...

MaPrimeRénov' Parcours accompagné, si vous avez pour projet des travaux de rénovation d'ampleur.

Ces aides financières sont conditionnées selon plusieurs critères. Pour toute information, vous pouvez contacter Tinergie, le service public de la rénovation énergétique du Pays de Brest, au 02 98 33 20 09.

Un dispositif dont l'accueil est assuré par Ener'gence, l'agence Énergie Climat du Pays de Brest.

(Texte : Ener**gence)



Le saviez-vous ?

Depuis le 1er janvier 2024, **MaPrimeRénov'** est divisée en 2 axes :

- MaPrimeRénov' **Parcours par geste**
- MaPrimeRénov' **Parcours accompagné**



Communiqué SOLIHA

Soliha Bretagne a sollicité la commune de Dinéault pour mettre en place une action collective destinée au plus de 60 ans. Cette action "Bien chez Soi" aura lieu en janvier/février sous la forme d'une conférence puis de 5 ateliers.

Vous trouverez les dates de l'action dans les documents ci-joint, pour information et communication.

Une conférence de presse aura lieu en début d'année pour annoncer l'action.

(Communiqué : Hélène POULIQUEN)

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
Bretagne

Atelier « BIEN CHEZ SOI »
Conférence de présentation

Astuces et conseils pour un logement pratique et confortable



Judi 23 janvier
à 10h

Salle Menez Ty Lor
DINEAULT

Gratuit pour les personnes de plus de 60 ans, vivant à domicile

Inscriptions auprès de la mairie au 02 98 26 00 55



SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
Bretagne

Planning de l'atelier
BIEN CHEZ SOI

Lieu : Salle Menez Ty Lor - DINEAULT

Séance 1 :	Pour un logement pratique et confortable : astuces et conseils Judi 6 février - de 10h à 12h
Séance 2 :	Les gestes et postures dans les activités de la vie quotidienne Judi 13 février - de 10h à 12h
Séance 3 :	Facilitez-vous la vie : le secret des accessoires innovants (avec essai du matériel) Judi 20 février - de 10h à 12h
Séance 4 :	L'habitat durable : l'importance des relations habitat - santé - confort - économies et les moyens d'agir Judi 27 février - de 10h à 12h
Séance 5 :	L'aménagement du logement et les aides existantes : comment se faire accompagner dans son projet ? Judi 6 mars - de 10h à 12h

Venez découvrir cet atelier
Judi 23 janvier
à 10h

Inscriptions auprès de la mairie au 02 98 26 00 55



INSCRIVEZ-VOUS





VOUS ÊTES CHASSEUR* (OU ANCIEN CHASSEUR) ET VOUS DÉTENEZ AU MOINS UNE ARME⁽¹⁾ ? N'OUBLIEZ PAS DE CRÉER VOTRE COMPTE AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2024 !

* avec permis de chasser validé ou non

(Délai impératif - Décret du 27/06/2024)



Depuis 2022, la détention d'armes de loisirs est encadrée par le système d'information sur les armes (SIA). A ce titre, il est essentiel que l'ensemble des chasseurs détenteurs d'armes y soient désormais enregistrés.

Pourquoi créer son compte ?

- ✓ Capacité à acquérir, faire réparer et vendre une arme à feu
- ✓ Simplification des démarches administratives
- ✓ Gestion directe de son compte : actualisation des armes enregistrées, changement d'adresse, lien avec la préfecture...
- ✓ Facilité à démontrer la propriété de l'arme en cas de contrôle
- ✓ Indication de la perte ou du vol d'une arme
- ✓ Edition de la carte européenne d'arme à feu numérique



Pour créer son compte en quelques minutes :
<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

En cas de difficultés, RDV en préfecture, chez un armurier, ou auprès de sa fédération départementale de la chasse



Si je n'ai pas de compte SIA au 31 décembre 2024

Je détiens mon arme⁽²⁾ en contradiction avec la réglementation
"Tout détenteur d'armes est tenu de créer un compte" - Décret du 27/06/2024
Je ne peux ni acheter, ni vendre, ni faire réparer mon arme⁽³⁾

(1,2,3) Excepté les armes à canon lisse à un coup acquises avant décembre 2011.
La création d'un compte SIA est toutefois fortement recommandée.



Avec l'accord des familles concernées.

Décès : 2
Corentin LAUTROU le 1er/11/2024, 83 ans
Yves FEILLANT le 31/10/2024, 90 ans

Naissances : 3

Lukian LETELLIER ROZEC né le 10/09/2024
Léonie LAUTROU née le 11/10/2024
Maïna BOURDOULES POULIQUEN née le 22/10/2024



L'expression
de
l'opposition

Pas de communiqué